

ZF12052106 - 21-05-2012

Permalink: <http://www.zenit.org/article-30873?l=french>

« OUI à nos racines juives, NON à l'antisémitisme », par le card. Koch (I)

« **Berrie Lecture** » à l'Angelicum, sur « *Nostra Aetate* »

Traduction d Hélène Ginabat

ROME, lundi 21 mai 2012 (ZENIT.org) « OUI à nos racines juives, NON à l'antisémitisme » : c'est par cette formule lapidaire que le cardinal Kurt Koch présente la déclaration conciliaire « *Nostra Aetate* », « document de base d'un dialogue systématique avec les juifs » qui n'a cessé d'évoluer depuis cinquante ans.

« Construire sur *Nostra Aetate* : 50 ans de dialogue judéo-chrétien » - « *Building on Nostra Aetate: 50 Years of Christian-Jewish Dialogue* » - c'était en effet le thème de la cinquième édition de la « *Berrie Lecture* », une initiative promue aussi par la [Fondation Russell Berrie](#) de New York, pour favoriser la compréhension mutuelle entre la foi juive et la foi chrétienne (cf. Zenit des 15 et 17 mai 2012).

Elle a eu lieu le 16 mai, à Rome, à l'Université pontificale Saint-Tomas d'Aquin l'Angelicum -, en coopération avec le [Centre Jean-Paul II](#) pour le dialogue interreligieux, dirigé par le rabbin Jack Bemporad.

Président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, le cardinal Kurt Koch est en tant que tel président de la Commission du Saint-Siège pour les relations religieuses avec le judaïsme.

Texte de la conférence du card. Kurt Koch (1ère partie)

C'est pour moi un honneur d'être ici aujourd'hui pour donner la Conférence Jean-Paul II sur la compréhension interreligieuse, la cinquième d'une série de conférences annuelles prestigieuses, organisées par le Centre Jean-Paul II pour le dialogue interreligieux à l'Université Angelicum. D'une manière particulière, cette université s'est engagée à favoriser le dialogue Scuménique et interreligieux au niveau académique. Le Centre Jean-Paul II est un partenariat entre l'Angelicum et la Fondation Russell Berrie, et je suis très heureux de saluer la présence d'Angelica Berrie, présidente de la Fondation, dont le nom semble refléter les aspirations communes qui ont motivé la création du Centre. Je tiens également à mentionner dans ce contexte, le Programme de bourses Russell Berrie, qui vise à développer des échanges d'idées et des liens d'amitié et de compréhension mutuelle qui, nous l'espérons, trouveront un écho bien au-delà du milieu universitaire. Le thème de cette présentation sera l'évolution historique du dialogue judéo-catholique, rendue possible par le document conciliaire "*Nostra Aetate*".

I - "Nostra Aetate": OUI à nos racines juives, NON à l'antisémitisme

Du côté catholique, la déclaration du deuxième Concile du Vatican sur la relation de l'Eglise avec les religions non-chrétiennes, «*Nostra Aetate*», peut être considérée comme le début d'un dialogue systématique avec les

ZENIT

Juifs. Encore aujourd'hui, elle est considérée comme le "document de base" et la "Magna Charta" du dialogue de l'Eglise catholique romaine avec le judaïsme ; mon tour d'horizon de la conversation judéo-catholique doit donc commencer par là.

Celle-ci ne s'est pas développée dans le vide, puisque du côté chrétien, il y avait déjà eu des approches du judaïsme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Eglise catholique, avant le Concile. Mais, surtout après le crime sans précédent de la Shoah, un effort a été fait, dans la période de l'après-guerre, en direction d'une redéfinition théologiquement fondée de la relation avec le judaïsme. Après l'assassinat en masse des Juifs d'Europe, planifié et exécuté par les nationaux-socialistes avec une perfection industrielle, un examen de conscience approfondi a été entrepris sur la façon dont un scénario aussi barbare était possible dans l'Occident chrétien. Faut-il supposer que les tendances anti-juives, présentes au sein de la chrétienté pendant des siècles, ont été complices de l'antisémitisme des nazis, raciste et égaré par une idéologie athée et néo-païenne, ou qu'elles ont été, tout simplement, ce qui lui a permis de suivre son cours ? Parmi les chrétiens aussi, il y a eu des auteurs et des victimes, mais la grande masse était certainement composée de spectateurs passifs qui ont gardé les yeux fermés face à cette réalité brutale. La Shoah est donc devenue une question et une accusation contre le christianisme : pourquoi la résistance chrétienne contre la brutalité sans limite des crimes nazis n'a-t-elle pas démontré la mesure et la clarté auxquelles on pouvait s'attendre à juste titre ? Les chrétiens et les juifs d'aujourd'hui ont-ils la volonté et la force d'une conciliation et d'une réconciliation sur la base commune de la foi dans le seul et unique Dieu d'Israël ? Quelle est l'importance du judaïsme, à l'avenir, pour les églises et communautés ecclésiales, et quelle relation théologique entretenons-nous aujourd'hui avec le judaïsme ?

Peu de temps après la fin de la seconde guerre mondiale, le côté chrétien a abordé le phénomène de l'antisémitisme lors de la Conférence internationale d'urgence sur l'antisémitisme, qui eut lieu à Seelisberg du 30 Juillet au 5 Août 1947. Environ 65 personnes, juifs et chrétiens de diverses confessions, se sont réunies pour une large réflexion sur la façon dont l'antisémitisme pouvait être éradiqué à ses racines. La réunion de Seelisberg visait à jeter de nouvelles fondations pour le dialogue entre juifs et chrétiens et à donner une impulsion vers une compréhension mutuelle. Les perspectives, qui furent connues comme les «Dix points de Seelisberg», sont au fil du temps devenues pionnières et, d'une manière ou d'une autre, ont trouvé leur chemin dans la déclaration du Concile "Nostra Aetate", même si, dans ce texte, un cadre résolument théologique a été donné à la relation avec le judaïsme. Cette déclaration commence, en fait, par une réflexion sur le mystère de l'Église et un rappel du lien profond qui unit spirituellement le peuple de la Nouvelle Alliance avec la tribu d'Abraham. Les deux documents, «Nostra Aetate» et les «Dix points de Seelisberg» soulignent que le dédain, le dénigrement et le mépris du judaïsme doivent être évités à tout prix : les racines juives du christianisme sont donc explicitement mises en avant. Dans le même temps, les deux déclarations convergent naturellement, chacune d'une manière différente - en rejetant l'accusation qui a malheureusement survécu pendant des siècles dans divers endroits, que les Juifs étaient "déricides".

Dans la sphère chrétienne, réfléchir à la Shoah a certainement été l'une des motivations principales qui ont mené à la rédaction de «Nostra Aetate». Mais d'autres raisons peuvent sans doute également être identifiées : dans la théologie catholique, suite à la publication de l'encyclique "Divino afflante spiritu" en 1943, par le pape Pie XII, les études bibliques ont été ouvertes - bien qu'avec des mesures prudentes de débutants - à l'interprétation historico-critique de la Bible ; cela impliquait de commencer à lire les textes bibliques dans leur contexte historique et selon les traditions religieuses prévalant à leur époque. Ce processus a finalement trouvé son expression doctrinale dans le décret conciliaire sur la Révélation divine «Dei Verbum», ou plus précisément dans l'instruction adressée à l'exégète d'étudier soigneusement ce que les auteurs des textes bibliques voulaient vraiment dire : « Pour découvrir l'intention des hagiographes, on doit, entre autres choses, considérer aussi les genres littéraires . Car c'est de façon bien différente que la vérité se propose et s'exprime en des textes diversement historiques, ou prophétiques, ou poétiques, ou même en d'autres genres d'expression »[1]. L'observation précise de traditions religieuses historiques reflétées dans les textes de

l'Écriture Sainte a eu comme conséquence que la figure de Jésus de Nazareth a été située de plus en plus clairement au sein du judaïsme de son temps. De cette façon, le Nouveau Testament a été replacé entièrement dans le cadre des traditions juives, et Jésus a été perçu comme un Juif de son temps qui se sentait une obligation vis-à-vis de ces traditions. Ce point de vue a également trouvé sa place dans la déclaration du Concile " Nostra Aetate ", quand il affirme, en référence à la Lettre aux Romains (9, 5), que Jésus est issu, selon la chair, du peuple d Israël, et l'Église « rappelle aussi que les Apôtres, fondements et colonnes de l'Église, sont nés du peuple juif, ainsi qu'un grand nombre des premiers disciples qui annoncèrent au monde l'Évangile du Christ"[2]. Depuis " Nostra Aetate ", cela fait donc partie du « cantus firmus » du dialogue judéo-chrétien de rappeler avec insistance les racines juives de la foi chrétienne. Au cours de sa visite à la synagogue de Rome, le 13 avril 1986, le pape Jean-Paul II a exprimé en ces mots nets et impressionnants: « La religion juive ne nous est pas extrinsèque mais, d'une certaine manière, elle est intrinsèque à notre religion. Nous avons donc envers elle des rapports que nous n'avons avec aucune autre religion. Vous êtes nos frères préférés et, d'une certaine manière, on pourrait dire nos frères aînés ».[3]

Cependant, ce ne sont pas seulement des approfondissements théologiques qui ont conduit, du côté chrétien, à rechercher un rapprochement théorique et pratique avec le judaïsme. En fait, des raisons politiques et pragmatiques ont également joué un rôle non négligeable dans ce domaine. Depuis la fondation de l'État d'Israël en 1948, l'Église catholique se voit confrontée, en Terre Sainte, à la réalité qu'elle doit développer sa vie pastorale au sein d'un État qui se comprend définitivement comme juif. Israël est la seule terre au monde avec une population à majorité juive et, pour cette seule raison, les chrétiens qui vivent là-bas doivent nécessairement engager un dialogue avec eux. À cet égard, le Saint-Siège a toujours poursuivi deux objectifs : permettre, d'une part, à l'activité pastorale des congrégations catholiques en Terre Sainte de se déployer sans entrave, et d'autre part, faciliter le libre accès aux lieux saints des chrétiens pour les pèlerins chrétiens. Cela nécessite, en première instance, un dialogue politique avec l'exécutif au pouvoir de l'État d'Israël, qui, du point de vue juif, doit naturellement toujours être intégré dans un dialogue avec les autorités religieuses du judaïsme. Les chrétiens semblent plutôt enclins à différencier et à délimiter les affaires politiques des affaires religieuses, tandis que le judaïsme s'efforce de faire converger et d'associer les deux dimensions. Quels que soient les motifs et les facteurs qui peuvent avoir conduit individuellement à la rédaction de «Nostra Aetate», la déclaration reste la boussole essentielle de tous les efforts vers le dialogue judéo-catholique et, après 47 ans, nous pouvons affirmer avec gratitude que cette redéfinition théologique de la relation avec le judaïsme a directement porté de beaux fruits à travers l'accueil qui lui a été réservé. Il semble qu'en ce qui concerne le contenu, les Pères conciliaires, à ce moment-là, ont pris en considération presque tout ce qui, depuis, s'est avéré important dans l'histoire de ce dialogue. Du côté juif, on a souligné de façon particulièrement positive le fait que la Déclaration conciliaire a pris une position sans ambiguïté contre toute forme d'antisémitisme. C'est sur cette base, qui n'est pas la moindre, que les Juifs gardent l'espérance et l'assurance qu'ils ont, dans l'Église catholique, un allié fiable dans la lutte contre l'antisémitisme.

En ce qui concerne l'histoire de la réception des documents conciliaires, on peut sans doute oser affirmer que «Nostra Aetate» doit être compté parmi les textes du Concile qui ont permis, de manière convaincante, d'effectuer une réorientation fondamentale de l'Église catholique à la suite du Concile. Bien sûr, cela ne devient clair pour nous que lorsqu'on considère qu'il y avait en partie, auparavant, une grande réticence concernant les contacts entre juifs et catholiques, découlant pour une part de l'histoire du christianisme, avec sa discrimination contre les Juifs qui a été jusqu'à prendre la forme de conversions forcées. Au cours des dernières décennies, le principe fondamental du respect pour le judaïsme, exprimé dans "Nostra Aetate", a permis à des groupes qui, au départ, se considéraient mutuellement avec un certain scepticisme, de devenir petit à petit des partenaires fiables, voire même de bons amis, capables de faire face aux crises ensemble et de surmonter les conflits de manière positive.

(à suivre)

Traduction de l'original anglais par ZENIT

[1] Dei Verbum, N° 12.

[2] Nostra Aetate, N° 4.

[3] Jean-Paul II, Allocution dans la synagogue lors de la rencontre avec la communauté juive de la ville de Rome le 13 avril 1986 : « Nous remercions le Seigneur pour la fraternité retrouvée et pour la profonde entente entre l'Église et le judaïsme ».

| [More](#)

© Innovative Media, Inc.

L'accord préalable écrit de l'éditeur est nécessaire pour toute reproduction des informations de ZENIT.